



ParlemenTerre

DÉCOUVREZ COMMENT VOTENT LES DÉPUTÉS POUR LA PLANÈTE

| Mai 2022



agir
POUR
L'ENVIRONNEMENT

SOMMAIRE

INTRODUCTION	p.3
❶ Pourquoi ParlemenTerre ?	p.4
❷ Le choix des votes	p.4
❸ Détail des votes sélectionnés	p.5
❹ Comment ont été noté les parlementaires ?	p.6
❺ Résultats du trombinoscope ParlemenTerre	p.7
CONCLUSION	p.8
ANNEXES / Tableau complet des 17 scrutins publics et classement des députés (du 1 ^{er} au dernier)	p.9

INTRODUCTION

À la veille des élections législatives des 12 et 19 juin 2022, **Agir pour l'Environnement** a souhaité faire un bilan des députés sortants toutes tendances confondues durant les 5 années de leur mandat (2017-2022) en matière d'écologie.

Pour ce faire, nous avons identifié et examiné les résultats de 17 votes dans le cadre de cinq lois : interdiction du glyphosate, réautorisation des insecticides néonicotinoïdes, suppression des aides fiscales à l'huile de palme, suppression des aides fiscales sur le kérosène pour les vols intérieurs, gratuité des transports en commun, relance des trains de nuit, taxation des engrais azotés ...

Ce travail a permis d'établir un classement des députés. Il sera accessible au grand public via un outil internet nommé ParlemenTerre qui sera mis en ligne dès le 31 mai 2022.

Nous remettons également aux 3 premiers du classement le prix ParlemenTerre des députés les plus vertueux en matière de préservation de la planète.

À l'heure d'une accélération du dérèglement climatique avec ses conséquences dramatiques déjà visibles (sécheresse, incendies, pertes de rendement agricole...), d'une guerre en Ukraine démontrant une fois de plus notre grande dépendance aux importations d'énergies fossiles, d'un usage massif de pesticides chimiques qui détruit notre biodiversité, comment

ont voté les représentants de la Nation au regard de la mission que leur confient les citoyens tous les 5 ans (travail législatif et contrôle du gouvernement) ?

Ce classement permet d'entrevoir le niveau d'implication des députés dans le travail législatif ainsi que le décalage important entre les votes d'une majorité de parlementaires et les attentes d'une majorité des citoyens en matière de préservation du climat et de l'environnement et de changement de modèle agricole. Est-ce que ces éléments ne permettraient pas d'expliquer pour une part le désintérêt grandissant des Français pour la politique et par conséquent le taux d'abstention toujours plus élevé aux élections législatives (57,4% d'abstention au 2^e tour en 2017) ?

1 POURQUOI PARLEMENTERRE ?

ParlemenTerre est tout à la fois un outil de notation des parlementaires et un prix destiné à récompenser les députés qui agissent le plus en faveur de la préservation de la planète.

Agir pour l'Environnement a souhaité créer ce prix et cet outil après plusieurs années de campagnes de mobilisation citoyenne en direction des députés. Nous avons à la fois fait le constat d'un manque d'informations des citoyens sur la façon dont leur député agissait à l'Assemblée nationale et le manque de prise en compte de l'urgence écologique par les députés.

Notre association avait déjà à plusieurs reprises publié un trombinoscope reprenant les votes des députés et sénateurs depuis 2016 sur plusieurs sujets (interdiction du glyphosate, huile de palme, introduction du bio dans les cantines) pour permettre aux citoyens d'accéder à une information qui devrait être publique, à savoir : est-ce que votre parlementaire vote en faveur de l'environnement ?

On regrette que la culture de la transparence ne fasse pas partie de l'ADN de notre Parlement. D'une part, il est impossible de savoir ce que votent les parlementaires en commission, et d'autre part, il est très difficile de savoir ce qu'ils votent dans l'hémicycle en séance plénière. C'est pourquoi nous avons voulu faciliter l'accès des citoyens à cette information sur la base des rares votes à scrutin public disponibles.

2 LE CHOIX DES VOTES

L'ensemble des votes des députés ne sont pas enregistrés et disponibles sur le site de l'Assemblée nationale. Seuls quelques votes à scrutin public le sont et malgré tout difficiles à trouver. Ces votes ont souvent lieu sur demande soit du président de séance (président de l'Assemblée nationale en général) ou d'un groupe politique.

C'est parmi ceux-ci que nous avons **sélectionnés 17 votes symboliquement forts qui se sont tenus lors**

des débats dans le cadre des quelques lois qui ont concerné l'écologie, les transports, le climat et l'agriculture.

Ces amendements ont été présentés et votés dans le cadre des 5 lois suivantes :

- **Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous (EGALIM) ;**
- **Loi de finances pour 2019 ;**
- **Loi d'orientation des mobilités (LOM) ;**
- **Loi relative aux conditions de mise sur le marché de certains produits phytopharmaceutiques en cas de danger sanitaire pour les betteraves sucrières ;**
- **Loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets.**

Pour respecter un équilibre politique et ne pas fausser le résultat nous avons diversifié le plus possible l'origine des amendements :

- **4 amendements** présentés par un député de la majorité présidentielle ;
- **4 amendements** présentés par un député du groupe socialiste ;
- **3 amendements** présentés par un député du groupe La France Insoumise ;
- **3 amendements** présentés par un député d'un parti d'opposition situé à la droite de l'échiquier politique (Les Républicains et UDI) ;
- **1 amendement** présenté par un député PCF du groupe GDR ;
- **1 amendement** présenté par un député non-inscrit (membre du parti Génération Ecologie) ;
- **1 loi** du gouvernement (LREM) votée dans son ensemble.

Vous trouverez à la fin de ce document un tableau complet de ces 17 scrutins publics.

3 DÉTAIL DES VOTES SÉLECTIONNÉS



LOI EGALIM

6 scrutins publics entre le 26/05/2018 et le 14/09/2018

Voir tableau p.9

Agir pour l'Environnement, co-fondateur de la Plateforme citoyenne pour une transition agricole et alimentaire avait fait campagne aux côtés des principales ONG. Cette grande loi d'orientation agricole du quinquennat a suscité beaucoup d'espoir au terme de 5 mois d'États généraux de l'alimentation. Beaucoup d'ONG espéraient qu'elle permette de mettre en oeuvre la transition écologique de l'agriculture.

Glyphosate : la volte-face spectaculaire d'Emmanuel Macron et de la majorité parlementaire sur ce sujet a constitué un des tournants en matière d'écologie du quinquennat. Le 21 novembre 2017, pendant les États généraux de l'alimentation, Emmanuel Macron annonçait par tweet l'interdiction du glyphosate pour fin 2021.

Pendant les débats de la loi EGALIM, plusieurs députés reprenant la promesse du président, ont tenté d'inscrire cette interdiction dans la loi. D'où cet amendement porté par des députés de la majorité et de l'opposition qui a été rejeté de peu par la majorité LREM - Modem à 35 voix contre 42.



LOI DE FINANCE POUR 2019

Huile de palme : Un vote sur un amendement du groupe Socialistes et apparentés pour mettre fin à l'avantage fiscal dont le principal bénéficiaire était le groupe Total pour importer de l'huile de palme principalement d'Indonésie et de Malaisie afin d'être incorporée dans les agrocarburants en France. La culture de l'huile de palme dans ces deux pays est une des causes majeures de la déforestation. **Agir pour l'Environnement** en lien avec les Amis de la Terre et Canopée avait

fait campagne auprès des députés pour qu'ils s'opposent au renouvellement de cet avantage fiscal. Depuis le groupe Total est revenu à la charge à plusieurs reprises pour obtenir le rétablissement de cet avantage fiscal et une forte mobilisation de députés de tous bords l'a empêché. Rappelons que c'est Elisabeth Borne, alors ministre de la Transition Écologique, qui s'est opposée dans l'hémicycle à la suppression de l'avantage fiscal bénéficiant au groupe Total.



LOI D'ORIENTATION DES MOBILITÉS 4 scrutins publics

Voir tableau p.9

Plusieurs amendements visaient à pénaliser le moyen de transport le plus polluant et le plus émetteur de gaz à effet de serre à savoir l'avion (taxation du kérosène) et à soutenir les alternatives (maintien des petites lignes ferroviaires, développement du train de nuit ...). Par ailleurs, un amendement visait à généraliser la gratuité des transports en commun gratuit en cas de pollution.



LOI RELATIVE AUX CONDITIONS DE MISE SUR LE MARCHÉ DE CERTAINS PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES EN CAS DE DANGER SANITAIRE POUR LES BETTERAVES SUCRIÈRES

1 scrutin public sur l'ensemble de la loi

Voir tableau p.9

Réautorisation des néonicotinoïdes : Il s'agit d'une « petite loi » remettant en cause la loi Biodiversité votée en 2016 qui interdisait les insecticides néonicotinoïdes. Sous la pression du puissant lobby betteravier sucrier, le gouvernement a réautorisé ces pesticides les plus toxiques du marché, alors que des alternatives existaient. **Agir pour l'Environnement** a dès l'origine fait campagne contre et a déposé plusieurs recours devant le Conseil d'État contre les décrets d'application. Rappelons que ce sont les deux ministres Julien Denormandie et Barbara Pompili qui ont défendu au nom du gouvernement cette réautorisation.



LOI PORTANT LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE ET RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE FACE À SES EFFETS

5 scrutins publics entre le 31/03/2021 et le 16/04/2021

Voir tableau p.9

Autre espoir déçu du quinquennat : au terme de 8 mois de réunions et travaux, la Convention citoyenne pour le climat remettait en juin 2020 un rapport de 149 propositions que le président s'était engagé à reprendre « sans filtre » (moins 3 « jokers ») dans le plan de relance et dans une grande loi climat. Au final seuls 10% des mesures ont été reprises.

Tous les amendements ci-dessous qui consistaient à rendre cette loi plus ambitieuse ont été rejetés :

- **2 amendements** concernent l'aviation : Interdire la construction et l'extension d'aéroports et interdire les vols intérieurs lorsqu'une alternative ferroviaire de moins de 4h existe ;
- **1 amendement** porte sur la lutte contre l'artificialisation des sols ;
- **1 amendement** concerne la pérennisation d'un menu végétarien quotidien dans les cantines scolaires pour diminuer l'impact de l'élevage (un des principaux émetteurs de gaz à effet de serre) ;
- **1 amendement** porte sur la taxation des engrais azotés : ces engrais constituent une des principales sources de pollution de l'air et de l'eau avec comme conséquence la plus visible les algues vertes en Bretagne.

4

COMMENT ONT ÉTÉ NOTÉS LES PARLEMENTAIRES ?

Agir pour l'Environnement a établi un système de notation simple et transparent :

+ 1 point : lorsque le député a voté en faveur d'un amendement ou d'une loi constituant une avancée pour l'écologie ou au contraire contre un amendement ou une loi nocive pour l'environnement ;

0 point : lorsque le député s'est abstenu ou lorsque le député était absent ;

- 1 point : lorsque le député a voté en faveur d'un amendement ou d'une loi nocive pour l'environnement ou au contraire contre une loi ou un amendement favorable pour l'environnement.

Dans le cadre de ces 17 votes qui ont eu lieu entre mai 2018 et avril 2021, 61 circonscriptions ont changé de député pour différentes causes (décès, nomination au gouvernement, démission,...). Pour ces 61 circonscriptions nous avons fait figurer les 2 députés avec leurs votes respectifs toujours dans un souci de transparence. Ces changements intervenus en cours de mandat ont forcément eu une incidence sur le classement des élus concernés. Même si l'on note que pour un certain nombre de députés concernés cela ne les empêche pas de se classer dans les 30 premiers.

À noter aussi que les présidents de l'Assemblée nationale ne peuvent pas participer aux votes, ce qui a également eu une incidence.

5 RÉSULTATS DU TROMBINOSCOPE PARLEMENTERRE

Les 20 premiers députés en tête du classement sont, à une exception près (1 député du groupe Agir), des députés de l'opposition situés à la gauche de l'échiquier politique avec une grande pluralité pour les 4 premiers : LFI, Génération écologie, PS, GDR.

Les 100 derniers du classement

sont tous membres de la majorité présidentielle : 89 de LREM, 9 du Modem et 2 d'Agir.

À noter, malheureusement un absentéisme important avec en moyenne, sur l'ensemble de ces 17 votes, 85 députés présents dans l'hémicycle, soit 14,8 % de taux de présence.

PORTRAIT DES TROIS PREMIERS DÉPUTÉS DU CLASSEMENT



MATHILDE PANOT

1

EX-AEQUO

Présidente du groupe La France Insoumise. Elle est députée de la 10^e circonscription du Val de Marne depuis 2017 et membre de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire.



DELPHINE BATHO

1

EX-AEQUO

Non inscrite, elle est députée de la 2^e circonscription des Deux-Sèvres depuis 2007. Ancienne ministre de l'Écologie de François Hollande de 2012 à 2013, elle est coordinatrice nationale du parti Génération écologie. Elle est membre de la Commission des Affaires économiques à l'Assemblée nationale.



DOMINIQUE POTIER

3

Membre du groupe Socialistes et apparentés. Ancien agriculteur, il est député de la 5^e circonscription de Meurthe et Moselle depuis 2012. Il est membre de la Commission des Affaires économiques.

PORTRAIT DES TROIS DERNIERS DÉPUTÉS DU CLASSEMENT



JEAN-LUC FUGIT

2

Il est membre du groupe LREM et député de la 11^{ème} circonscription du Rhône depuis 2017. Il siège à la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, est vice-président de l'OPECST et président du Conseil national de l'air.



ZIVKA PARK

1

Elle est députée de la 9^{ème} circonscription du Val d'Oise depuis 2017 et membre du groupe LREM. Elle siège à la commission des finances.



GUILLAUME KASBARIAN

3

Il est membre du groupe LREM et député de la 1^{ère} circonscription d'Eure et Loire depuis 2017. Membre de la commission des Affaires économiques.

CONCLUSION

Globalement, ce classement confirme que les députés soutenant la majorité présidentielle (membres d'un des 3 groupes : LREM, Modem ou Agir) ont suivi le gouvernement dans son inaction en matière de lutte contre le dérèglement climatique, contre l'érosion de la biodiversité et contre les pollutions en tout genre. Et ce malgré les tentatives d'inverser la tendance de quelques députés minoritaires qui ont fini par quitter le groupe parlementaire LREM en cours de mandat (Mathieu Orphelin, Cédric Villani, François-Michel Lambert, ...).

Par ailleurs, un autre constat qui domine c'est d'une part le rejet par la majorité parlementaire des mesures émanant souvent de la société civile et qui visaient à rendre les lois concernées plus ambitieuses. Par ailleurs, on constate le grand absentéisme des députés dans l'hémicycle pour des votes sur des grandes lois du quinquennat que ce soit sur le climat, les transports ou l'agriculture.

Cet absentéisme des parlementaires est dommageable pour le bon fonctionnement de nos institutions et la vitalité de notre démocratie.

Nous regrettons ensuite la relative opacité dans laquelle ont lieu les débats et surtout les votes. Il est très difficile pour un citoyen de comprendre comment vote le député de sa circonscription.

Ensuite, plus que jamais on constate le phénomène des « députés godillots », à savoir les députés de la majorité (LREM, Modem, Agir,...) qui ne votent pas en leur âme et conscience après avoir étudié sérieusement un projet de loi, mais selon les instructions fournies clé en main par le groupe parlementaire auquel ils sont rattachés, sous peine parfois de sanction.

Tous ces éléments contribuent fortement à la déconnexion croissante entre les parlementaires et la population et conduit à un taux d'abstention de plus en plus élevé.

Cette déconnexion se caractérise aussi par la non prise en compte dans les votes que nous avons sélectionné des aspirations d'une majorité de Français pour un environnement préservé, la lutte contre le changement climatique, une agriculture paysanne et écologique incluant la fin de l'élevage industriel et un développement de l'agriculture biologique.

NOS DEMANDES



Nous demandons pour la prochaine mandature une réforme en profondeur du fonctionnement de l'Assemblée nationale pour rapprocher les députés des citoyens qu'ils sont censés représenter. Avec pour objectif une meilleure prise en compte des demandes des citoyens dont une des préoccupations majeures est la préservation de notre environnement.

Transparence : tous les votes des députés (en commission ou en séance plénière) devront être enregistrés et facilement disponibles en ligne sur le site de l'Assemblée nationale.

Présence : la mesure de la présence des députés ne devrait plus se limiter à la traditionnelle séance des questions au gouvernement d'une heure par semaine ou les votes solennels sur les lois.

Cette réforme devra également permettre une plus grande implication des 577 députés élus et rémunérés par les citoyens contribuables dans le processus législatif. C'est à dire un vrai travail de fond des 577 députés sur les grandes lois d'orientation du quinquennat, leur permettant de juger par eux-mêmes pour ne pas réserver ce travail au gouvernement et à quelques députés experts et ne plus avoir une majorité de députés godillots n'effectuant aucun travail législatif et se contentant de suivre des consignes de vote.

TABLEAU DES 17 SCRUTINS PUBLICS ET CLASSEMENT DES DÉPUTÉS (DU 1^{ER} AU DERNIER)

N° scrutin	Date	Titre	Nom de la loi	Porteur	Groupe politique	Résultat du vote	Lien détails du vote	Lien détail de l'amendement
667	26/05/2018	Interdiction des perturbateurs endocriniens dans les cantines scolaires	EGALIM	Laurianne Rossi	LREM	CONTRE : 54 POUR : 27 ABSTENTION : 6	Détails vote	Amendement
717	29/05/2018	Interdiction d'importer des denrées produites en utilisant des substances interdites dans l'UE	EGALIM	Xavier Breton	Les Républicains	CONTRE : 62 POUR : 41 ABSTENTION : 5	Détails vote	Amendement
1142	14/09/2018	Indemnisation des victimes de l'utilisation de produits phytosanitaires	EGALIM	Sebastien Jumel	Gauche démocrate et républicaine	CONTRE : 43 POUR : 35 ABSTENTION : 3	Détails vote	Amendement
1146	14/09/2018	Interdiction d'épandage des produits phytosanitaires à proximité des habitations	EGALIM	François Ruffin	La France Insoumise	CONTRE : 37 POUR : 16 ABSTENTION : 3	Détails vote	Amendement
1148	14/09/2018	Interdiction de production, stockage ou vente de produits phytopharmaceutiques non autorisés en Europe	EGALIM	Guillaume Garot	Socialistes et apparentés	CONTRE : 34 POUR : 24 ABSTENTION : 6	Détails vote	Amendement
1154	14/09/2018	Interdiction du glyphosate	EGALIM	François-Michel Lambert	LREM	CONTRE : 42 POUR : 35 ABSTENTION : 3	Détails vote	Amendement
1592	12/18/2018	Suppression de l'avantage fiscal pour l'importation d'huile de palme	Loi de finances 2019	Christine Pires-Beaune	Socialistes et apparentés	CONTRE : 46 POUR : 52 ABSTENTION : 2	Détails vote	Amendement
1944	13/06/2019	Maintien des petites lignes ferroviaires	LOM (loi d'orientation des mobilités)	Christophe Bouillon	Socialistes et apparentés	CONTRE : 29 POUR : 13 ABSTENTION :	Détails vote	Amendement
1949	13/06/2019	Suppression de l'avantage fiscal pour le kérosène des avions des lignes intérieures	LOM (loi d'orientation des mobilités)	Dominique Potier	Socialistes et apparentés	CONTRE : 27 POUR : 9 ABSTENTION : 5	Détails vote	Amendement
2064	10/09/2019	Gratuité des services publics de transport en commun en cas de pollution	LOM (loi d'orientation des mobilités)	Francis Vercamer	UDI et indépendants	CONTRE : 39 POUR : 22 ABSTENTION : 3	Détails vote	Amendement
2067	12/09/2019	Améliorer les services de train de nuit à l'échelle nationale et européenne	LOM (loi d'orientation des mobilités)	Loïc Prud'homme	La France Insoumise	CONTRE : 24 POUR : 16 ABSTENTION :	Détails vote	Amendement
2940	14/12/2020	Loi pour réautoriser l'utilisation des insecticides néonicotinoïdes	Loi relative aux conditions de mise sur le marché de certains produits phytopharmaceutiques en cas de danger sanitaire pour les betteraves sucrières	Gouvernement	LREM	CONTRE : 158 POUR : 313 ABSTENTION : 56	Détails vote	
3613	10/04/2021	Aviation : interdiction des vols intérieurs en cas d'alternative ferroviaire de moins de 4h	Lutter contre le réchauffement climatique	Mathilde Panot	La France Insoumise	CONTRE : 73 POUR : 5 ABSTENTION : 2	Détails vote	Amendement
3618	10/04/2021	Interdiction de construction de nouveaux aéroports et d'extension des aéroports existants	Lutter contre le réchauffement climatique	Delphine Batho	Non inscrite	CONTRE : 56 POUR : 12 ABSTENTION : 3	Détails vote	Amendement
3665	15/04/2021	Moratoire sur la création de surfaces commerciales en cas d'artificialisation des sols	Lutter contre le réchauffement climatique	Thierry Benoît	UDI et indépendants	CONTRE : 78 POUR : 35 ABSTENTION : 5	Détails vote	Amendement
3688	16/04/2021	Instaurer un menu végétarien quotidien dans les cantines scolaires	Lutter contre le réchauffement climatique	Fannette Charvier	LREM	CONTRE : 89 POUR : 22 ABSTENTION : 13	Détails vote	Amendement
3704	16/04/2021	Instaurer une taxe sur les engrais azotés	Lutter contre le réchauffement climatique	Sandrine Le Feur	LREM	CONTRE : 65 POUR : 24 ABSTENTION : 4	Détails vote	Amendement



CLASSEMENT DES DÉPUTÉS DISPONIBLE SUR :



PARLEMENTERRE.FR



AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT, ASSOCIATION DE MOBILISATION CITOYENNE

Agir pour l'Environnement est une association de mobilisation citoyenne pour une planète vivable de 26 000 adhérents. L'association fait pression sur les responsables politiques et décideurs économiques en menant des campagnes de mobilisation citoyenne réunissant un réseau d'associations et de citoyens le plus large possible.

Agir pour l'Environnement est une association financièrement indépendante, elle n'accepte aucune subvention ni publique ni privée et aucun don des entreprises.


CONTACTS PRESSE


Michaël Luzé


Attaché de presse
Tél. 06 63 63 40 08

Mathias Chaplain

Coordinateur des campagnes
Tél. 06 82 33 81 26

 2, rue du Nord 75018 Paris

 + 33 1 40 31 02 37

 contact@agirpourenvironnement.org

 agirpourenvironnement.org